

# REGLEMENT 5eme OPEN DE ST GALMIER

## Article 1 - Généralités

Le tournoi, ouvert à tous, sera du type "open" au mode de jeu "trois bandes"

Le montant de l'inscription est fixé à 40 €.

Les règles du jeu sont celles de la F.F.B. au jeu de trois bandes et tout joueur s'engage à respecter ce règlement.

## Article 2 - Participation

Les engagements seront retenus dans l'ordre chronologique des dates d'inscription.

Pour le succès de notre open et pour une meilleure organisation, le nombre des participants est limité à 36 joueurs.

## Article 3 – Handicaps selon moyenne de la FFB

	Phase de poule	Phase finale
Master	28 Points	37 Points
N1 + 0.750	22 Points	29 Points
N1 – 0.750	19 Points	25 Points
N2	16 Points	21 points
N3	13 Points	17 points
R1	10 Points	13 Points

L' handicap pour les joueurs non classés aux 3 bandes sera évalué par les organisateurs en fonction de leur classement à la libre et évaluée au plus juste par l'organisateur.

## Article 4 - Éliminatoires Samedi

Les Éliminatoires se dérouleront sur 6 billards de 2.80m .

Les tours de jeu se feront de façon aléatoire dans l'ordre des matchs qui se terminent (pas d'attribution de billard)

Les parties se dérouleront en un seul set et avec reprise égalisatrice.

Les 36 joueurs sont répartis en 6 poules de 6 joueurs, au serpentín selon les critères catégorie/moyenne générale FFB Sportif de l'année 2024/2025 (les joueurs ne figurant pas sur ce classement ainsi que ceux ayant un dernier classement antérieur à 2014 auront un rang estimé par les organisateurs sans contestation possible)

• Les parties de poules se joueront le samedi, en continu à partir de 9h, sur 6 billards en un seul set avec reprise égalisatrice. Chaque joueur jouera 4 matchs.

• Le classement de chaque poule s'effectuera sur le nombre de points de match puis sur le pourcentage du nombre total de points réalisés par rapport au total théorique du handicap puis la moyenne générale puis la meilleure série.

• Les 2 premiers du classement général des poules sont qualifiés directement pour les 1/4 de finale du tournoi principal. Les 4 premiers suivant de poule, les deuxièmes, ainsi que les 2 meilleurs troisièmes sont qualifiés pour les 1/8 de finale du tournoi principal.

• Les 2 meilleurs troisièmes de poule suivants sont qualifiés directement pour les 1/4 de finale du tournoi consolant. Les 2 suivant troisièmes de poule, les quatrièmes et les 4 meilleurs cinquièmes de poule sont qualifiés pour les 1/8 de finale du tournoi consolant.

• Les 2 cinquièmes suivants et les sixièmes de poules sont éliminés.

Les contrats augmentent à partir du dimanche après-midi

• Les 1/8 et 1/4 de finale du tournoi général et du tournoi consolant se dérouleront le dimanche à partir de 9h, par éliminatoire direct en un seul set sans reprise .

• Les 1/2 finales et finales des 2 tournois se dérouleront le dimanche à partir de 15h en un seul set sans reprise.

**La composition des poules et les dotations seront modifiées si le tournoi n'est pas complet**

## Article 5 - Phase Finale Dimanche

Les 1/8 de finale du général démarreront le matin à 9h (convocation 8h30) : pas de prime aux perdants

Les 1/4 de finale de la consolante suivront (convocation 9h30) : pas de prime aux perdants

### Pas de reprise égalisatrice

## Article 6 -Arbitrage

L'arbitrage sera en auto-arbitrage.

Chaque joueur donnera son résultat, sur feuille de match avec les reprises et la meilleure série au Directeur de jeu.

En cas de litige ou de contestation, seul le directeur de jeu prendra la décision et elle sera sans appel.

## Article 7 - Dotation du tournoi

Les prix suivants seront attribués :	Principale	Consolante
<b>Perdants des 1/4de finales</b>	<b>60 €</b>	-
<b>Perdants des 1/2 finales</b>	<b>120 €</b>	<b>30 €</b>
<b>Finaliste</b>	<b>240 €</b>	<b>60 €</b>
<b>Vainqueur de la finale</b>	<b>480 €</b>	<b>120 €</b>

Le club se réserve le droit de modifier les prix en cas d'engagements insuffisants.

Le règlement sportif détaillé et le déroulement des éliminatoires seront affichés dans les locaux. Le tournoi se déroulera du samedi 31 mai 2025 de 9h00 à 21h et le dimanche 1er juin 2025 de 9h00 à 18h.

Présence de tous les joueurs est **indispensable le samedi à 08H30** (merci de ne pas oublier l'adresse mail pour l'envoi des convocations).

La restauration sera, pour ceux qui le souhaitent, assurée sur place à partir du samedi midi (Prévenir le nombre de repas pour organisation).

### **TENUE CORRECTE EXIGEE**

**ATTENTION** : Toute inscription qui ne serait pas confirmée par le versement des droits d'engagement ne pourra être retenue en cas d'affluence de réservations.